

Notice biographique de Jean François-Poncet

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/notice_biographique_de_jean_francois_poncet-fr-c28fodfb-2113-4d63-9d7d-579d36c89d3a.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Notice biographique de Jean François-Poncet

Né le 8 décembre 1928 à Paris, Jean François-Poncet passe une partie de son enfance à Berlin où son père est ambassadeur de France de 1931 à 1938. Il assiste donc impuissant à la montée du nazisme et à celle des périls en Europe. De retour en France, il effectue ses études supérieures à la Faculté de droit et à l'Institut d'études politiques de Paris avant de les compléter dans les universités américaines de Wesleyan et de Tufts. Titulaire d'une licence en droit et d'un doctorat en sciences économiques, il intègre l'Ecole nationale d'administration (ENA) en 1953.

Alors que son père est haut-commissaire puis à nouveau ambassadeur de France en République fédérale d'Allemagne (RFA), Jean François-Poncet entre en 1955 au Quai d'Orsay en qualité de secrétaire d'ambassade affecté à la direction générale des affaires politiques. Devenu rapidement chargé de mission puis directeur de cabinet adjoint de Maurice Faure, alors secrétaire d'État aux Affaires étrangères, c'est à ce titre que Jean François-Poncet participe à Bruxelles aux travaux du Comité intergouvernemental créé par la conférence de Messine (comité Spaak) pour concrétiser la relance européenne. Dans la foulée, il devient également secrétaire général de la délégation française qui participe, au château de Val Duchesse, aux travaux de la Conférence intergouvernementale pour le Marché commun et l'Euratom. Ce qui lui vaut d'assister, le 25 mars 1957 à Rome, à la cérémonie de signature des traités instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom). Il devient alors, jusqu'en 1960, sous-directeur des Affaires européennes au ministère des Affaires étrangères. En 1960, il devient maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris. Jean François-Poncet occupe ensuite différents postes diplomatiques, en Afrique et au Moyen-Orient notamment. Auteur de nombreux articles, il signe en 1970 un livre consacré à *La politique économique de l'Allemagne occidentale*.

Après un passage à partir de 1971 dans le monde des affaires, il réintègre en 1976 le Quai d'Orsay en tant que secrétaire d'État aux Affaires étrangères dans le premier gouvernement de Jacques Chirac. Mais cette mission est de courte durée. Car en juillet 1976, Jean François-Poncet est nommé secrétaire général de la présidence de la République. Ses connaissances de l'Allemagne et ses nouvelles fonctions à l'Élysée font de lui un proche conseiller du président Valéry Giscard d'Estaing dans le cadre de la politique franco-allemande. L'entente entre le président français et le chancelier allemand Helmut Schmidt constitue en effet un aiguillon efficace de la construction européenne, notamment dans le domaine monétaire. En novembre 1978, le président de la République fait d'ailleurs de François-Poncet son nouveau ministre des Affaires étrangères dans le troisième gouvernement que conduit Raymond Barre. Il est alors partie prenante du mécanisme de la coopération politique européenne (CPE) et directement mêlé aux négociations qui s'ouvrent en février 1979 à Bruxelles pour l'éventuelle adhésion de l'Espagne et du Portugal aux Communautés européennes. Il est d'autant plus sensible au dossier de l'élargissement qu'il est alors président du Conseil général du Lot-et-Garonne dont la production agricole risque fort d'être concurrencée en Europe par les fruits ou les légumes en provenance de la péninsule ibérique. Mais au même moment, François-Poncet doit également faire face aux oppositions que soulève, au sein même de la majorité gouvernementale française, la première élection au suffrage universel direct en juin 1979. L'arrivée au pouvoir de François Mitterrand et le changement de majorité présidentielle au lendemain des élections de mai 1981 sonnent le glas des ambitions ministérielles de Jean François-Poncet.

Il ne cesse pas le combat européen pour autant. Sénateur du Lot-et-Garonne depuis 1983, il relance au début des années 1990 la section française du Mouvement européen qui s'engage au printemps 1992 dans la campagne en faveur de la ratification par la France du traité de Maastricht sur l'Union européenne. Observateur attentif et vigilant de la politique européenne et communautaire, Jean François-Poncet est actuellement vice-président au Sénat de la délégation pour l'Union européenne et vice-président de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées. Ce qui explique qu'il ait été appelé à rédiger, en février 2008, un long rapport sur le projet de loi de la Haute Assemblée autorisant la ratification du traité signé à Lisbonne le 13 décembre 2007 par les chefs d'État ou de gouvernement des vingt-sept États membres de l'Union européenne.